Image not found or type unknown

Dommages suite à un déménagement

Par **LOTUS7**, le **04/02/2015** à **12:51**

Bonjour

Lors de mon déménagement mon mobilier a été endommagé j'ai déjà plusieurs lettres de réclamation et sur environ 1000 euros de dommages la société de déménagement me propose 15 euros .....
Quels sont mes recours?

Merci pour votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés